

**TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE
D'AGENT SOCIAL PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE**

Le Président du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PERPIGNAN

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 17,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 79 et 80,

VU la loi n° 2019-825 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

VU le décret n° 2019-1265 du 26 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

VU le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux,

VU l'arrêté en date du 2 décembre 2022 portant définition des lignes directrices de gestion de l'établissement,

ARRETE

ARTICLE 1 : Après examen de l'ensemble des agents promouvables, le tableau annuel d'avancement au grade d'Agent Social Principal 1^{ère} classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom et Prénom	Situation actuelle Grade - Échelon	Promovable à la date du :
1. DEMICHEI Jeannine	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 9 ^{ème} échelon	01.04.2022
2. QUILIS Vincent	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 9 ^{ème} échelon	01.10.2022
3. PAIN Hubert	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 9 ^{ème} échelon	01.10.2022
4. SOPHIE Laurence	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 9 ^{ème} échelon	01.10.2022
5. BAUCHON Cécile	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 7 ^{ème} échelon	01.10.2022
6. BEN SEFFAJ Iman	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 9 ^{ème} échelon	01.10.2022
7. COLL Michelle	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 9 ^{ème} échelon	01.10.2022
8. LACORDAIRE Clarisse	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 7 ^{ème} échelon	01.10.2022
9. LOPEZ Isabel	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 8 ^{ème} échelon	01.10.2022
10. MOLINA Encarnacion	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 8 ^{ème} échelon	01.10.2022
11. BOURBAO Marie-Thérèse	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 9 ^{ème} échelon	01.10.2022
12. CARRERAS Muriel	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 8 ^{ème} échelon	01.10.2022
13. MUNHOS Stella	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 7 ^{ème} échelon	01.10.2022
14. PERES Rose-Marie	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 7 ^{ème} échelon	01.10.2022
15. PINTAT Pascaline	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 8 ^{ème} échelon	01.10.2022
16. ROULLAND Elisabeth	Agent Social principal 2 ^{ème} classe 7 ^{ème} échelon	01.10.2022

Total des agents promouvables : 41 (39 femmes, 2 hommes)

Total des agents inscrits sur le tableau : 16 (14 femmes, 2 hommes)

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté qui sera communiqué :
- à Monsieur le Président du Centre de Gestion,

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la mise en œuvre des mesures de publicité du présent tableau.

Pour le Président
Par délégation
La Vice-présidente

Publié le 19/04/2022

M-T COSTA-FESENBECK

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE" at the top and "NEUCHÂTEL" at the bottom. In the center of the stamp, there is a small emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "M. T. Costa-Fesenbeck".